

2ème COMMUNICATION BIENNALE

*A la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements
Climatiques sur les niveaux de financement climatique ex-ante*

Décembre 2022



Document établi par :

DEPARTEMENT DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION

Ministère d'Etat, Place de la Visitation

MC 98000 Monaco

relext@gouv.mc

Table des matières

1	Introduction	4
2	Informations précisant les niveaux prévus de ressources financières publiques à fournir aux pays en développement parties	4
3	Informations quantitatives et qualitatives à titre indicatif sur les programmes, les niveaux prévus, les circuits et les instruments.....	4
4	Information sur les politiques et les priorités, y compris les régions et données géographiques, les pays bénéficiaires, les groupes cibles, les secteurs et la prise en compte des questions de genre	5
5	Informations sur les objectifs et les types d'appui	6
6	Informations sur les facteurs pris en compte lors de l'évaluation des propositions	7
7	Indications des nouvelles ressources/ressources complémentaires à fournir et sur la façon dont le caractère de nouveauté est déterminé	8
8	Informations sur la situation et les contraintes propres au pays qui présentent un intérêt la communication ex ante.....	8
9	Informations sur les méthodes et hypothèses pertinentes employées pour prévoir les montants des fonds consacrés à l'action climatique	8
10	Informations sur la façon dont l'équilibre entre adaptation et atténuation est assuré en tenant compte des stratégies impulsées par les pays et des besoins et priorités des pays en développement parties	9
11	Informations sur les initiatives et plans visant à mobiliser des financements supplémentaires de l'action climatique auprès d'un large éventail de sources y compris sur le lien entre les interventions publiques auxquelles il peut être recouru et le financement privé mobilisé	9
12	Informations sur la façon dont l'appui financier répond effectivement aux besoins et priorités des pays en développement parties et soutient les stratégies impulsées par ces pays.....	9
13	Informations sur la façon dont l'appui fourni et mobilisé est ciblé de façon à aider les pays en développement dans l'action qu'ils mènent pour atteindre les objectifs à long terme de l'accord de Paris, notamment en leur prêtant assistance dans leurs efforts tendant à rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques	10
14	Informations sur les mesures prises pour prendre en compte les considérations liées aux changements climatiques, y compris la résilience, dans leur appui au développement.....	10
15	Informations sur la façon dont l'appui à fournir aux pays en développement parties renforce leurs capacités.....	11

1 Introduction

Conformément au paragraphe 5 de l'Article 9 de l'Accord de Paris, la Principauté de Monaco a l'honneur de présenter sa deuxième communication biennale comprenant des informations quantitatives et qualitatives sur sa stratégie de financement climatique dans les pays en développement, notamment le montant des ressources financières publiques prévues à cet effet pour les années 2023-2024.

Le Gouvernement Princier reconnaît l'importance que revêt la transparence, la clarté et la prévisibilité des informations relatives à l'appui financier apporté à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, afin de permettre aux pays en développement de mieux comprendre l'approche des bailleurs et ainsi de faciliter leur accès au financement climatique.

Ainsi, en accord avec les modalités énoncées dans la décision 12/CMA1 adoptée lors de la C.O.P. 24 à Katowice, Monaco fait connaître les informations suivantes :

2 Informations précisant les niveaux prévus de ressources financières publiques à fournir aux pays en développement parties

La Principauté de Monaco entend pleinement endosser sa part de responsabilité dans la lutte contre les changements climatiques, une attitude reflétée par la croissance de son financement climatique international ces dernières années. Monaco continuera sur cette trajectoire dans les années à venir et renforcera son action climatique internationale, notamment dans les pays les plus vulnérables.

En 2023, le Gouvernement allouera plus de 1 500 000 euros pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement, soit une augmentation de plus de 19% par rapport à 2018. En 2024, ce montant devrait être au moins équivalent. Ces chiffres ne couvrent que l'aide publique au développement (A.P.D.) clairement identifiée en tant que financement climatique international dans le budget national (ci-après « le financement climatique »).

En complément de ces ressources, le Gouvernement Princier mène de nombreux programmes de coopération internationale qui, sans être spécifiquement dédiés à la lutte contre les changements climatiques, présentent des « co-bénéfices climat » pour les pays partenaires, tant en matière d'adaptation que d'atténuation. Ces co-bénéfices sont identifiés sur la base des marqueurs Rio de l'O.C.D.E. En 2023, plus de 5,5 millions d'euros seront alloués à de tels projets (ci-après « les projets à co-bénéfices climat »). En 2024, ces projets s'élèveront à un minimum de 4 millions d'euros (financement déjà fléché, sous réserve de l'adoption du budget).

3 Informations quantitatives et qualitatives à titre indicatif sur les programmes, les niveaux prévus, les circuits et les instruments

A Monaco, le financement climatique international, qu'il soit spécifique ou indirect, est administré par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération. Au sein de ce Département, le Secrétariat du Département supervise le financement climatique international spécifique et la Direction de la Coopération Internationale gère les projets à co-bénéfices climat.

Toutes les ressources, d'origine publique, sont allouées exclusivement sous forme de dons.

1. Financement climatique spécifique :

En 2023, plus de 80% de ce financement sera acheminé par des voies multilatérales, notamment au travers du Fonds Vert pour le Climat (*Green Climate Fund – G.C.F.*), qui recevra 750 000 euros en 2023 (accord 2020-2023 signé dans le cadre de la première reconstitution du Fonds). Des informations générales quant aux montants et bénéficiaires du financement climatique monégasque 2023-2024 sont disponibles en annexe (tables 1.a et 1.b).

D'une manière générale, en dehors des financements multilatéraux, les projets sélectionnés mettent l'accent sur l'interconnexion climat-océan-biodiversité et privilégient l'impact en termes d'adaptation.

2. Projets à co-bénéfices climat :

Ces projets sont financés tant par le biais de canaux multilatéraux que bilatéraux. Ils s'inscrivent dans le cadre des 4 domaines d'intervention prioritaires de la coopération monégasque que sont : la sécurité alimentaire (principalement) ; la santé ; l'accès au travail décent et l'éducation. Une liste détaillée couvrant la période 2023-2024 est annexée à ce document (table 2).

4 Information sur les politiques et les priorités, y compris les régions et données géographiques, les pays bénéficiaires, les groupes cibles, les secteurs et la prise en compte des questions de genre

Les conséquences des changements climatiques érodent les droits fondamentaux des personnes et placent un fardeau inéquitable sur les populations en situation vulnérable, notamment les femmes et les filles. Le Gouvernement Princier considère donc cette lutte comme une condition *sine qua non* à la réalisation du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030.

a) Le Fonds Vert pour le Climat comme acteur majeur du financement de l'action climatique dans les pays en développement :

La Principauté a toujours plaidé en faveur d'un Fonds Vert pour le Climat fort, jouant un rôle prépondérant dans l'acheminement des financements vers les pays en développement.

Pour concrétiser cet engagement et augmenter la prévisibilité de son financement climatique, Monaco s'est engagé à l'occasion de sa première reconstitution à alimenter le Fonds à hauteur de 3 millions d'euros sur la période 2020-2023, soit 750 000 euros en 2023. Cette contribution positionne la Principauté parmi les premiers bailleurs du Fonds *per capita*.

Dans le cadre de sa deuxième reconstitution pour la période 2024-2027, le Gouvernement Princier reste déterminé à poursuivre son soutien au Fonds Vert pour le Climat tant que celui-ci sera gouverné avec efficacité et qu'il continuera de démontrer sa capacité à produire un maximum d'impact dans les pays en développement. En vue de la détermination du montant de la nouvelle contribution de la Principauté au Fonds, une attention particulière sera accordée au nouveau Plan Stratégique pour cette période. Les conditions d'accès au financement, qui doivent être facilitées, en particulier pour les bénéficiaires les plus vulnérables, seront également examinées avec soin.

b) Des financements transversaux liant plusieurs objectifs de développement durable (O.D.D.) :

La diversité du financement climatique du Gouvernement Princier (voir annexes) reflète l'approche que la Principauté de Monaco prône depuis longtemps : celle d'un traitement décloisonné des problématiques du changement climatique (O.D.D. 13) et des autres O.D.D.

Afin de renforcer les synergies avec la protection des océans (O.D.D. 14) et de la biodiversité (O.D.D. 15), la Principauté privilégie notamment les solutions fondées sur la nature. Cette ambition se concrétise par le financement de divers projets de préservation de la biodiversité (en particulier marine, carbone bleu par exemple) dans le but de favoriser la résilience et l'adaptation des communautés locales aux changements climatiques. Ces fonds transitent par des canaux tant multilatéraux (comme le Programme régional océanien de l'Environnement) que bilatéraux.

A titre d'exemple de cette approche transversale, on peut relever que l'O.D.D. 3 (santé) est soutenu au travers du financement climatique de la Principauté, via des contributions à l'Organisation Mondiale de la Santé et à la *Climate and Clean Air Coalition*, qui bénéficieront de 360 000 euros en 2023.

Par ailleurs, dans le cadre de ses projets de coopération internationale, Monaco poursuit avant tout une lutte de fond contre la pauvreté dans ses pays partenaires. Ainsi, les O.D.D. 1 à 8, centrés sur l'être humain, sont au cœur de la majorité des programmes de coopération internationale de la Principauté. Ces derniers sont articulés autour de 4 domaines d'intervention : la sécurité alimentaire ; la santé ; l'accès au travail décent et l'éducation.

Les co-bénéfices en termes climatiques, principalement concentrés sur l'adaptation et la résilience des communautés locales, s'inscrivent donc de manière transversale dans ces projets. A l'avenir, la prise en compte des considérations climatiques sera d'ailleurs sous-jacente à toutes les actions de la coopération monégasque en vue de préserver les personnes les plus vulnérables qui sont les premières victimes des changements climatiques. Ainsi, la Direction de la Coopération Internationale veillera à ce que 40 à 50% de ses financements concernent des projets présentant un co-bénéfice climat : résilience des populations rurales via l'agriculture durable, sécurité alimentaire et nutritionnelle, mise en place de mécanismes d'alerte et renforcement des capacités de protection civile, lutte contre le paludisme dans les zones à risque, emplois verts notamment.

Notons également que l'égalité entre les sexes (O.D.D. 5) fait partie des approches transversales favorisées dans le cadre des programmes de coopération internationale.

Par exemple, un projet visant à appuyer l'autonomisation économique de femmes rurales au Mali, en soutenant les initiatives féminines de production maraîchère, d'embouche et de produits agricoles durables œuvre à la réalisation de l'O.D.D. 1 (pauvreté), 2 (faim), 5 (égalité des genres) et 13 (changement climatique).

Au niveau géographique, une attention particulière est accordée aux Petits Etats Insulaires en développement, particulièrement vulnérables aux conséquences des changements climatiques, ainsi qu'aux Pays les Moins Avancés. Les projets de coopération internationale à co-bénéfices climat se concentrent eux principalement sur l'Afrique, avec 11 pays partenaires (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Afrique du Sud, Burundi, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Liban). La liste complète des pays soutenus est disponible en annexe (voir table 2).

5 Informations sur les objectifs et les types d'appui

Le financement climatique spécifique et les projets à co-bénéfices climat de la Principauté de Monaco visent avant tout à apporter un soutien aux pays en développement pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Au-delà du Fonds Vert pour le Climat, qui ambitionne une répartition des fonds équitable entre adaptation et atténuation, une majorité des projets soutenus vise à favoriser l'adaptation et le renforcement de la résilience des populations locales aux conséquences des changements climatiques.

L'un des objectifs généraux du financement climatique international du Gouvernement Princier est de promouvoir les synergies entre les O.D.D. environnementaux en privilégiant les projets de type « solutions fondées sur la nature ».

6 Informations sur les facteurs pris en compte lors de l'évaluation des propositions

Durant l'évaluation des propositions de coopération, les principaux facteurs pris en compte sont :

a) La pertinence :

La pertinence d'un projet de coopération est principalement fondée sur la qualité du diagnostic préliminaire et de l'analyse du contexte fournis par le partenaire. C'est à ce stade que le Gouvernement Princier s'assure qu'un projet est bien en adéquation avec les stratégies nationales et les priorités des pays cibles, ainsi qu'avec le Plan stratégique de la Principauté et ses objectifs, dont le développement d'une coopération internationale « compatible climat ».

b) La qualité et l'efficacité :

Cette analyse mesure la cohérence, la clarté et l'efficacité du cadre logique d'un projet, ainsi que l'historique et les compétences connues du partenaire. Elle prend également en compte la complémentarité d'un projet et les efforts de coordination de son porteur avec les autres actions et acteurs intervenant sur les mêmes problématiques. Cet important facteur explique pourquoi le Gouvernement Princier maintient des programmes de coopération de longue date avec des partenaires dont la fiabilité et l'efficacité sont prouvées.

c) L'impact et l'efficacité :

L'impact d'un projet se calcule sur la base du nombre de bénéficiaires et son efficacité est basée sur le ratio bénéficiaires/budget. Un projet facilement reproductible est toujours privilégié. Dans le cas des projets à co-bénéfices climat, c'est en mesurant l'impact et l'efficacité que sont pris en compte les effets transversaux sur les changements climatiques. Dans le cas précis du financement climatique, c'est ici qu'est mesuré l'équilibre entre atténuation et adaptation.

d) La pérennité :

Le Gouvernement Princier n'apporte son soutien qu'aux projets pouvant démontrer leur stabilité financière ainsi que leur parfaite légalité vis-à-vis des autorités locales et des bénéficiaires. Avant la signature d'un accord de financement, une communication claire sur l'identité des bailleurs de fonds, de l'attribution des contributions demandées et des objectifs visés est nécessaire. Une fois le soutien de Monaco acquis, une forte transparence est requise, et le porteur de projet doit s'engager à fournir des rapports d'exécution périodiques détaillant l'avancement du projet et en particulier l'utilisation des fonds fournis par Monaco.

Pris dans leur ensemble, tous ces critères permettent de déterminer si un projet de coopération est susceptible de recevoir le soutien de la Principauté.

7 Indications des nouvelles ressources/ressources complémentaires à fournir et sur la façon dont le caractère de nouveauté est déterminé

Afin de répondre à la nécessité de renforcer le financement climatique en faveur des pays les plus vulnérables, le Gouvernement Princier a décidé d'entériner une stratégie d'augmentation de ses contributions internationales dans le domaine du climat à l'horizon 2030. Ainsi, depuis 2020, le financement spécifique augmente de 100 000 euros sur une base biennale. En termes concrets, le financement climatique spécifique passera de 1 million d'euros en 2019 à 1,6 million d'euros en 2030.

Le caractère de nouveauté est déterminé simplement par la hausse des niveaux de financement alloués d'une année sur l'autre, tels que votés dans les lois annuelles sur le budget de l'Etat.

8 Informations sur la situation et les contraintes propres au pays qui présentent un intérêt dans la communication ex ante

La Principauté de Monaco adopte un budget annuel, sous forme de loi, qui régit toutes les dépenses ordinaires et les interventions de l'année à venir. Le niveau de financement de l'action climatique accordé par le Gouvernement Princier aux pays en développement est donc soumis à la promulgation préalable de la loi annuelle sur le budget de l'Etat, laquelle conditionne l'ampleur de ces versements.

Par ailleurs, en dehors des accords de financement pluriannuels, les propositions de financement sont réalisées environ une année à l'avance, c'est pourquoi la plupart des contributions financières à des projets climatiques pour l'année 2024 n'est pas encore connue à ce stade. Toutefois, il convient de souligner qu'il est a priori prévu de poursuivre l'appui international dans le domaine climatique à un niveau au minimum équivalent à celui de 2023.

9 Informations sur les méthodes et hypothèses pertinentes employées pour prévoir les montants des fonds consacrés à l'action climatique

Les montants et les bénéficiaires du financement de l'action climatique monégasque évoqués dans cette communication sont basés sur le budget primitif 2023 et les accords de financements pluriannuels couvrant (entre autres) les années 2023 et 2024. Ils peuvent être considérés comme assurés, sous réserve de la promulgation de la loi annuelle sur le budget de l'Etat détaillée ci-dessus.

Tous les financements futurs ne pouvant être précisément quantifiés selon cette méthode ont été laissés « indéterminés », bien qu'il soit très probable que la grande majorité de ces programmes sera soit reconduite, soit remplacée par d'autres projets similaires. Malgré la pandémie de Covid-19, la Principauté de Monaco entend maintenir son soutien aux pays en développement dans les années à venir, un engagement confirmé dans sa deuxième contribution déterminée au niveau national et dans l'intervention de S.A.S. le Prince Souverain lors du *Climate Ambition Summit* du 12 décembre 2020.

10 Informations sur la façon dont l'équilibre entre adaptation et atténuation est assuré en tenant compte des stratégies impulsées par les pays et des besoins et priorités des pays en développement parties

La Principauté de Monaco est généralement favorable à un équilibre entre adaptation et atténuation dans son financement climatique. L'importante contribution du Gouvernement Princier au G.C.F. en témoigne, dans la mesure où le Fonds vise une allocation équitable entre ces deux objectifs au sein de son portefeuille de projets.

La table 2 en annexe montre que la majorité des projets à co-bénéfices climat se concentre sur le renforcement des capacités d'adaptation des pays partenaires, avec un accent sur la résilience des populations rurales : par exemple, soutien à l'agriculture familiale et à la mise en place de filières agricoles locales et durables (marqueur Rio n°311 – agriculture et 312 – forêts) ; mise en place de mécanismes d'alerte et renforcement des capacités des forces de protection civile (marqueur Rio n° 74010 – prévention des catastrophes).

Si les projets à co-bénéfices climat de la Principauté sont clairement axés sur l'adaptation, il convient de rappeler que ce pilier fondamental de l'Accord de Paris reste particulièrement négligé dans le cadre du financement climatique mondial selon les dernières données publiées par l'OCDE.

11 Informations sur les initiatives et plans visant à mobiliser des financements supplémentaires de l'action climatique auprès d'un large éventail de sources y compris sur le lien entre les interventions publiques auxquelles il peut être recouru et le financement privé mobilisé

La Principauté de Monaco n'est actuellement pas en mesure de déterminer le volume des fonds privés mobilisés par le biais des ressources publiques allouées au financement de l'action climatique. Le fait que le financement climatique monégasque soit alloué exclusivement sous forme de dons (aucun instrument de dette ou prise de participation) rend cet exercice d'autant plus difficile.

En revanche, il peut être mentionné que la Principauté participe au Mécanisme pour un Développement Propre, qui a fait ses preuves en matière de mobilisation de financements privés dans les pays en développement.

De plus, et comme exposé préalablement, Monaco est un important contributeur au Fonds Vert pour le Climat, dont les financements jouent un réel effet de levier de mobilisation de fonds privés dans les pays en développement.

12 Informations sur la façon dont l'appui financier répond effectivement aux besoins et priorités des pays en développement parties et soutient les stratégies impulsées par ces pays

Comme exposé aux points 3 et 4, les programmes de coopération internationale du Gouvernement Princier répondent avant tout à l'expression des besoins des pays récipiendaires. Une cohérence avec les stratégies nationales et les priorités des pays cibles est exigée des projets soutenus. Il en va de même pour les projets à co-bénéfices climat, qui doivent être considérés comme un concours aux stratégies nationales de développement (durable) de ces pays.

13 Informations sur la façon dont l'appui fourni et mobilisé est ciblé de façon à aider les pays en développement dans l'action qu'ils mènent pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, notamment en leur prêtant assistance dans leurs efforts tendant à rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques

La contribution du Gouvernement Princier au Fonds Vert pour le Climat garantit la bonne utilisation du financement climatique monégasque, en accord avec les stratégies nationales des pays en développement pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Le G.C.F. mène notamment plusieurs projets et programmes destinés à transformer les systèmes financiers dans les pays en développement. En mettant en avant les bénéfices économiques inexploités, le principal objectif de ces projets est de renforcer l'image du secteur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique ou encore de la résilience climatique auprès des acteurs économiques privés.

Enfin, au travers de ses projets à co-bénéfices climat, la Principauté participe à l'évolution de ces secteurs d'investissements vers des marchés stables et durables, en apportant un soutien financier à des projets de développement des circuits courts au sein des économies locales, des techniques agro-écologiques, etc.

14 Informations sur les mesures prises pour prendre en compte les considérations liées aux changements climatiques, y compris la résilience, dans leur appui au développement

Depuis plusieurs années déjà, le Gouvernement Princier a décidé d'inscrire les considérations liées aux changements climatiques en tant qu'approche transversale dans ses projets de coopération internationale au développement, gérés par la Direction de la Coopération Internationale. Ainsi, le co-bénéfice climat est considéré comme une valeur ajoutée privilégiée dans le cadre de la sélection des projets et programmes de coopération articulés autour des 4 domaines d'intervention principaux que sont la santé, la sécurité alimentaire, l'accès au travail décent et l'éducation/protection de l'enfance.

A l'avenir, Monaco prévoit de continuer à renforcer l'intégration des considérations climatiques au cœur de sa politique de coopération au développement, afin de rendre l'ensemble de ces financements plus cohérents avec un développement bas carbone et résilient de ses pays partenaires.

A l'appui de cette démarche, la Direction de la Coopération internationale a organisé en septembre 2022 un atelier de travail sur le co-bénéfice climat. Il a consisté en une réflexion collective de fond, organisée tant au niveau des responsables de programmes à Monaco qu'au niveau des coordinateurs pays et principaux partenaires locaux. L'ambition de cet atelier était de faire émerger une stratégie visant à renforcer l'intégration des considérations climatiques et environnementales. Celle-ci est actuellement en cours de finalisation. L'objectif à moyen-terme est de pouvoir se prévaloir d'une coopération totalement compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris et que 40 à 50% des projets présentent un co-bénéfice climat avéré.

Notons que ces co-bénéfices sont à ce jour particulièrement présents dans les projets ayant pour domaine d'intervention prioritaire la sécurité alimentaire (promotion d'une agriculture résiliente aux changements climatiques, agroécologie, etc.).

15 Informations sur la façon dont l'appui à fournir aux pays en développement parties renforce leurs capacités

Comme mentionné au point e), le Gouvernement Princier accorde une grande importance quant à la transparence des projets qu'il soutient, que ce soit par des voies multilatérales, régionales ou bilatérales.

Dans le cadre des projets à co-bénéfices climat, les partenaires sont toujours chargés de fournir des rapports d'exécution périodiques qui détaillent l'utilisation des fonds et font état de l'avancement des projets. Ces informations permettent au Gouvernement Princier de s'assurer que les projets soutenus présentent des bénéfices concrets et renforcent bien les capacités d'adaptation et d'atténuation des pays partenaires. Pour les financements acheminés par des canaux multilatéraux, de la même manière, Monaco se base sur les rapports d'activités de ces organisations pour évaluer l'impact que son financement climatique a sur les capacités des pays en développement parties.

Par ailleurs, certains projets soutenus sont explicitement centrés sur le renforcement des capacités des populations vulnérables. C'est notamment le cas des différents programmes d'appui au renforcement des compétences en matière de protection civile (systèmes d'alerte précoce, etc.) ou d'un projet développé avec l'I.F.D.D. visant à favoriser la participation de femmes négociatrices d'Afrique francophone aux Conférences climat.

TABLE 1.a - Financement climatique de la Principauté acheminé aux pays en développement parties par voies multilatérales

Organisation	Projets	Période de soutien	Subvention 2023	Subvention 2024	Total 2023-2024	Type de support	Commentaires
Fonds Vert pour le Climat	Première reconstitution du Fonds et deuxième reconstitution du Fonds	2020-2023	750 000 €	indéterminé	Min.750 000 €	Non affecté	Soutien depuis 2015. Accord de financement 2020-2023 signé à l'occasion de la première reconstitution du Fonds + nouvelle contribution pour la période 2024-2027 à déterminer dans le cadre de la deuxième reconstitution du Fonds
Climate and Clean Air Coalition	Activités en faveur des PMA et des petits Etats insulaires en développement	2022-2023	250 000 €	indéterminé	Min.250 000 €	Atténuation	Contribution volontaire fléchée sur les PMA et les PEIDs
Organisation Mondiale de la Santé	Priorité stratégique B3 - un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien être - Produit 3.1.2 – les pays sont en mesure d'agir sur les déterminants environnementaux de la santé, y compris le changement climatique	Contribution annuelle volontaire	80 000 €	indéterminé	80 000 €	Mixte	Contribution volontaire dans le cadre du 13ème programme général de travail de l'OMS
Organisation Mondiale de la Santé	Produit 3.1.2. - plan d'action mondial changement climatique et la santé des Petits Etats insulaires en développement	Contribution annuelle volontaire	30 000 €	indéterminé	30 000 €	Mixte	Contribution volontaire dans le cadre du 13ème programme général de travail de l'OMS

Programme régional océanien de l'environnement	Projet en faveur des petits Etats insulaires du Pacifique visant à favoriser la résilience et l'adaptation face à l'acidification de l'océan	2020-2023	90 000 €	indéterminé	90 000 €	Adaptation	Le projet soutenu, déployé dans les pays insulaires du Pacifique, vise la mise en place d'une approche intégrée de la surveillance de l'acidification des océans, de stratégies de renforcement de la résilience des communautés locales et des actions concrètes d'adaptation à l'acidification des océans (dont restauration des écosystèmes et conservation d'espèces marines).
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés	Changement climatique et déplacements	Contribution annuelle volontaire	30 000 €	indéterminé	30 000 €	Adaptation	Contribution en faveur du programme d'action du HCR pour les réfugiés climatiques
Institut de la Francophonie pour le Développement Durable	Renforcement de la résilience climatique au niveau local	2023-2026	40 000 €	40 000 €	80 000 €	Adaptation	Projets francophones de renforcement des capacités de lutte contre les changements climatiques (renforcement des capacités de négociatrices d'Afrique subsaharienne, soutien à la participation de certaines femmes formées aux COP Climat, élaboration du guide des négociations, appui à des micro-projets d'adaptation de terrain au bénéfice des communautés locales)
Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme	Mandat du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question des obligations relatives aux droits de l'Homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable	Contribution annuelle volontaire	30 000 €	indéterminé	30 000 €	Mixte	Soutien depuis 2019. Contribution volontaire spécialement affectée au financement du mandat du Rapporteur spécial
TOTAL			1 300 000 €	indéterminé	indéterminé		

Table 1.b – Financement climatique de la Principauté acheminé aux pays en développement parties par voies bilatérales, régionales et autres

Organisation	Projets	Période de soutien	Subvention 2023	Subvention 2024	Total 2023-2024	Type de support	Commentaires
Plateforme Océan & Climat	Sea'ties, projet visant à étudier et favoriser l'adaptation des villes côtières à l'élévation du niveau de la mer	2023	50 000 €	indéterminé	50 000 €	Adaptation	Adaptation des villes côtières
Ligne budgétaire dédiée à des projets climat-océan-biodiversité (projets non déterminés à ce stade)	Projets de type "Solutions fondées sur la nature"		200 000 €	350 000 €	550 000 €	Mixte	Soutien à des activités de préservation de la biodiversité terrestre ou marine bénéficiant à la lutte contre les changements climatiques
TOTAL			250 000 €	350 000 €	600 000 €		

Table 2. Projets de la Direction de la Coopération Internationale contribuant à l'atténuation et/ou l'adaptation au changement climatique (2022-2024)

Définitions OCDE :

Adaptation: mesures pour renforcer la résilience aux effets du changement climatique
Atténuation: mesures visant à limiter fortement les émissions de gaz à effet de serre

Plan stratégique

Régions / pays	Organisation	Projets	Période de soutien	2022	2023	2024	Secteurs	Approche	Commentaires
AFRIQUE DE L'OUEST				2 867 000	3 015 000	2 035 000			
Burkina Faso	PAM	Appui à la prise en charge de la malnutrition aigüe modérée des femmes enceintes et allaitantes de Manni	2020-2022 2023-2026	100 000	100 000	100 000	Aide alimentaire	adaptation	Approvisionnement en intrants nutritionnels adaptés, pratiques nutritionnelles, résilience des populations - poursuite 2023
	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)	Gouvernance des chaînes de valeur et inclusion des filières niébé, lait et produits forestiers non ligneux	2018-2021 2022-2024	100 000	100 000	100 000	Agriculture/ forêts	adaptation	Production de meilleure qualité, à travers le renforcement/structuration des filières (équipements, matériels, transformation), adaptation aux externalités négatives du changement climatique, expertise agricole du GRET
	ONG Morija	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les provinces du Kadiogo, Zoundwéogo et de l'Ouhritenga	2019-2021 2022-2024	100 000	100 000	100 000	Sécurité alimentaire	adaptation	Accessibilité alimentaire : production de plants de Moringa, plante hautement nutritive ; démonstration de maraîchage : techniques agricoles durables
	Terre & Humanisme	Agroécologie pour la souveraineté alimentaire et adaptation aux changements climatiques	2020-2022 2023-2025	100 000	100 000	100 000	Agriculture	adaptation	Diffusion de l'agro-écologie, production et valorisation équitable des productions agroécologiques paysannes sur les marchés locaux, soutien aux réseaux d'acteurs engagés dans l'agroécologie - poursuite 2023
	Croix rouge Monégasque et burkinabé	Soutien au Centre de formation aux premiers secours de Loumbila	2016-2018				Prévention desastres/ formation	adaptation	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable, réduire des risques des catastrophes, renforcer les compétences en premier secours, sécurisation de l'accès à l'eau
	Maïa Africa SAS	Déploiement communautaire d'une nouvelle protection contre les moustiques vecteurs du paludisme au Burkina Faso			100 000	100 000	Santé	adaptation	Nouveauté sélection 2023 - Dans un système sanitaire fragilisé du fait de la situation sécuritaire et compte tenu du changement des habitudes des moustiques qui piquent plus en extérieur réduisant ainsi l'efficacité de la protection via les moustiquaires imprégnées, le projet vise à donner une protection complémentaire à des ménages ruraux plus touchés par le paludisme en s'appuyant sur les agents de santé à base communautaire.
	Brigade Nationale de Sapeurs Pompiers	Coopération dans le domaine de la protection civile avec le Burkina Faso	2016-2019 2020- 2023	125 000	125 000		Prévention des désastres	adaptation	Renforcement des compétences des forces de protection civile : prévention des situations d'urgence, notamment liées au changement climatique
Mali	FAO	Appui autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et changements climatiques Renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans la Région de Mopti à travers l'appui aux initiatives féminines	2016-2018 2019- 2022 2023-2025	110 000	100 000	100 000	Agriculture	adaptation	Appui aux initiatives féminines de production maraîchère, d'emboche et de transformation de produits agricoles durables - poursuite 2023
	Agri Vision Sahel (avant Agriprofocus)	Projet Entrepreneuriat Agricole Jeune 2 phases (PEAJ)	2018-2020 2021- 2023	100 000	110 000		Agriculture/ Formation	atténuation/ adaptation	Soutien à l'employabilité des jeunes ruraux en agrobusiness dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou

	Caritas Bamako	Renforcement de la sécurité alimentaire et promotion économique des populations dans une approche de gestion intégrée de l'environnement	2020-2021				Agriculture	adaptation	Renforcement d'organisations professionnelles agricoles (matériel de production et de transport de fumure organique, mise en place de systèmes consensuels de gestion durable des équipements)
	Fondation Jean Paul II Sahel	Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles encadrées par Caritas Bamako	2017-2018				Agriculture	adaptation	Renforcement d'organisations professionnelles agricoles (matériel de production et de transport de fumure organique, mise en place de systèmes consensuels de gestion durable des équipements)
	AJA	Formation et insertion professionnelle des jeunes ruraux baguineda - 2019-2021	2019-2021				Agriculture/ Formation	atténuation/ adaptation	Renforcement des compétences professionnelles des jeunes ruraux pour les métiers agro-sylvo-pastoraux
	AJA	Formation et insertion professionnelle des jeunes ruraux à Ségou	2019-2022 2023-2025	150 000	100 000	100 000	Agriculture/Formation	atténuation/ adaptation	Renforcement des compétences professionnelles des jeunes ruraux pour les métiers agro-sylvo-pastoraux - poursuite 2023
	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Appui à la résilience et à la sécurité alimentaire des populations vulnérables et Fournir un filet de sécurité aux enfants des écoles primaires situées à Gao	2019-2021				Sécurité alimentaire	adaptation	Fourniture de repas scolaires nutritifs et basés sur les produits disponibles localement, renforcement des capacités des petits producteurs, résilience des familles
	SOS SAHEL INTERNATIONAL France	Appui à la promotion de l'emploi en milieu rural - 2 Phases	2018-2020 2021-2023	80 000	100 000		Agriculture	adaptation	Renforcement des capacités et des revenus des organisations rurales de jeunes et de femmes
	AMASSA Afrique verte	Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le renforcement de la cohésion sociale dans 6 communes de la région de Sikasso au Mali	2022-2024	100 000	100 000	100 000	Sécurité alimentaire	adaptation	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, favoriser la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, améliorer les revenus et renforcer la cohésion sociale dans six régions de Sikasso face à des situations d'instabilité climatique + mesures d'adaptation pour les ménages agricoles aux effets des changements climatiques pour atténuer leurs effets au cours de la mise en œuvre et après le projet.
	Mérieux	LABOMEDCAMP, phase III	2020-2022 2023	125 000	50 000		Santé	Adaptation atténuation	Volet gestion des déchets biomédicaux - one shot 2023
	SEB (OSI MC)	Lumière sur Douentza, Diawely et Fombori	2022-2023	7 000			Energie	adaptation/ atténuation	Lampes solaires, panneaux photovoltaïques dans les écoles
	Caritas MOPTI	Projet de prolongation de l'Amélioration des Conditions d'Hygiène et d'Assainissement des Centres de Santé Catholiques du Diocèse de Mopti.	2023-2025		80 000	90 000	Santé	adaptation/ atténuation	Nouveauté sélection 2023 - Projet wash, traitement des déchets biomédicaux
	World Vision Mali	Amélioration de l'Education inclusive et de qualité pour les enfants vulnérables dans la région de Koutiala	2023-2025		100 000	100 000	Education	adaptation	Nouveauté sélection 2023 - Le projet veillera à ce que les activités entreprises ne nuisent pas à l'environnement et au changement climatique à travers l'implication des services techniques de l'assainissement, de la pollution et du contrôle des nuisances du cercle de Koutiala. Les aspects environnementaux seront abordés à travers la sensibilisation et la mise en œuvre des activités d'eau, hygiène et assainissement à l'école.
Mauritanie	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Appui à l'intervention prolongée de secours et de redressement dans la Wilaya du Guidimakha. 2 phases ... 2018 et 2019-2021 et 2022-2024	2016- 2018 2019- 2021 2022-2024	100 000	100 000	100 000	Aide alimentaire	adaptation	Distribution de suppléments nutritionnels et formation du personnel du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et du Ministère de la Santé à la résilience alimentaire et climatique
	GRET	Appui à la promotion des services alimentation du nourrisson et jeune enfant	2020-2022 2023-2025	100 000	130 000	135 000	Sécurité alimentaire	adaptation	Renforcement des services d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, résilience des communautés - poursuite 2023
	ECODEV	Formation et accompagnement des jeunes pour un entrepreneuriat rural Gorgol Assaba et Nouakchot 2 phases 2018-2020 et 2021-2023	2018-2020 2021- 2023	80 000	80 000		Agriculture	atténuation/ adaptation	Formation professionnelle des jeunes aux métiers ruraux, mise en place d'incubateurs d'entreprises de production rurale, promotion de pratiques agricoles durables

	Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)	Coopération dans le domaine de la protection civile avec la Mauritanie	2019-2021 2022-2024	150 000	150 000	150 000	Prévention des désastres	adaptation	Renforcement des compétences des forces de protection civile : prévention des situations d'urgence, notamment liées au changement climatique
Niger	Gouvernement du Niger	Signature Accord-cadre de coopération Monaco - Niger (2019)	depuis 2019				Sécurité alimentaire	atténuation & adaptation	Les axes stratégiques de l'Accord ncluent : la sécurité alimentaire, l'insertion socio-économique des personnes vulnérables, les questions climatiques et plus largement environnementales
		Soutien au Dispositif National de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires 2 phases 20...2018, 2019-2021 et 2022-2025	2016-2018 2019-2021 2022-2025	250 000	250 000	250 000	Sécurité alimentaire	atténuation & adaptation	Amélioration de l'accès aux aliments pour les ménages vulnérables, réduction de la morbidité et de la mortalité liée à la malnutrition des enfants de 6 à 23 mois, protéger et réhabiliter les moyens d'existence des ménages vulnérables
	IRAM	Consolider les acquis de Nariindu, changer d'échelle pour structurer durablement la filière lait locale et répondre à la demande des consommateurs urbains; 3 Phases	2017-2019 2020-2022 2023-2025	110 000	100 000	100 000	Agriculture	adaptation	Contribution au développement de la filière lait local et durable (concertations inter-acteurs sur la filière, lancement d'une gamme de produits laitiers locaux et durables) - poursuite 2023
	PAM	Fortification de Produits Alimentaires Transformés de consommation courante au Niger (FOPAT) FOPATE - Introduire dans l'alimentation scolaire des produits locaux transformés et fortifiés dans le cadre du projet FOPAT et encourager la scolarisation des jeunes filles à travers des bourses pour les adolescentes	2018-2020 2021-2024	150 000	150 000		Sécurité alimentaire	adaptation	Amélioration de la qualité et la disponibilité d'aliments fortifiés produits localement et de manière durable, structuration des filières locales de produits alimentaires
	CAMDED	Appui à la prévention et à la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère des enfants de 0 à 5 ans dans les CSI de Tabla, Bonkoukou et Makani Gao	2019-2022 2022-2024	40 000	50 000	60 000	Sécurité alimentaire	adaptation	Dépistage précoce, prévention et prise en charge de qualité de la malnutrition aiguë sévère des enfants de moins de 5 ans, participation au changement des comportements alimentaires et promotion de la consommation de produits alimentaires locaux, implication de la communauté dans la prévention et la prise en charge de la malnutrition, augmentation et diversification des revenus des mères vulnérables
	GRET	Programme d'appui à la fortification alimentaire - PAFAN PAFAN 2 - Projet d'appui à la fortification alimentaire au Niger	2018-2021 2022-2025	100 000	100 000	100 000	Sécurité alimentaire	atténuation & adaptation	Appui au secteur privé local pour produire de manière durable, diffuser et promouvoir des aliments fortifiés locaux destinés aux jeunes enfants
	Croix-Rouge Nigérienne et Française	Renforcement de la résilience dans la région de Zinder au Niger : 2 phases	2019-2021 2022-2025	100 000	150 000	150 000	Sécurité alimentaire	adaptation	Mise en place d'un système d'alerte précoce permettant localement la remontée et la diffusion des informations dans plusieurs villages pilotes, soutien à des actions de sécurité alimentaire, renforcement des capacités d'actions en cas de crise alimentaire
	Action Contre la Faim	Lutte contre l'insécurité nutritionnelle des ménages vulnérables dans le Département de Mayahi, région de Maradi 2 phases : 2018-2020 et 2021-2023	2018-2020 2021-2023	100 000	100 000		Agriculture	adaptation	Approche intégrée et multisectorielle: champs-écoles, renforcement de capacités d'organisations professionnelles (maraîchage pluvial, techniques agro-écologiques, kits d'irrigation hors sol, facilitation des espèces à cycle long); *S'inscrit dans le cadre de l'Initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens) pour la sécurité alimentaire et un développement agricole durable, initiative représentant l'organe de mise en oeuvre de l'Alliance Global pour les Initiatives de Résilience (AGIR), ODD 12 « consommation et production responsables ».
Sénégal	Entrepreneurs Du Monde	Amélioration de la sécurité alimentaire au Sahel par la formation et le financement de petits producteurs dans la production, la conservation et la commercialisation des produits agricoles. 2 Phases 2018-2020 et 2021-2023	2018-2020 2021-2023	100 000	100 000		Agriculture	adaptation	Structuration de la filière oignon (limitation des pertes alimentaires amélioration des équipements de conservation , amélioration qualitative et quantitative de la production etc.)

	PAM	Mise en place de cantines scolaires modèles	2021-2023	100 000	100 000		Sécurité alimentaire	adaptation	Mise en place de cantines scolaires modèles dans plusieurs régions, soutien aux acteurs économiques locaux (détailants agréés, petits producteurs...)
	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)	Accès aux services et structuration des éleveurs laitiers en zones arides plusieurs phases	2015-2019 2020-2022	100 000			Agriculture	adaptation	Structuration des éleveurs en coopérative, achat de matériel de collecte du lait, renforcement de la compétitivité et des plus values économiques des petits producteurs, promotion du dialogue au sein de la filière et des acteurs de la politique territoriale
	EAM	Optimisation du système énergétique du unité drépanocytose au sein du Centre Hospitalier National pour Enfant Albert Royer	2019-2020				Energie	atténuation	Installation d'un système d'énergie solaire avec système de stockage
	Institut de Coopération et de Développement Afrique	Développement durable de filières conchylicole, ostréicole et apicoles auprès des femmes du Delta du Saloum. 2 Phases 2018-2020 et 2021-2023	2018-2020 2021-2023	90 000	90 000		Agriculture/ Pisciculture	atténuation & adaptation	Exploitation responsable de la mangrove par les femmes : ramassage de saison, exploitation durable, préservation du milieu naturel
AFRIQUE AUSTRALE				1 638 840	1 529 000	831 000			
Afrique du Sud	HUMANA	Initiative Communautaire pour le Développement de la Petite Enfance (DPE) pour les enfants vulnérables en Afrique du Sud Phase III	2022-2025	80 000	80 000	80 000	Education	adaptation	L'introduction du concept de jardinage basé sur les pratiques d'agriculture climato-intelligente habituellement appliquées dans les projets agricoles de l'HPPSA qui promeut une utilisation adéquate de l'eau, la conservation des sols, la rotation et l'association des cultures, le compost organique, - le paillage parmi d'autres techniques adaptées localement + les enseignants et les parents sont sensibilisés au réchauffement de la planète et au changement climatique, ainsi qu'aux moyens de préserver les ressources, comme l'utilisation parcimonieuse de l'eau et l'utilisation de réservoirs pour la stocker.
Burundi	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Amélioration de l'accès à l'éducation à travers les cantines scolaires endogènes Phases 2015-2017. 2018-2020. 2021-2024	2018-2020 2021-2024	150 000	150 000		Agriculture	adaptation	Assistance alimentaire et contribution au relèvement économique de la population (renforcement des capacités des producteurs pour une accessibilité des marchés plus rentables; Approvisionnement des vivres à 30% local).
		avec l'UNICEF - lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers les achats locaux auprès des petits producteurs et de renforcement de la nutrition et hygiène dans les cantines scolaires	2020-2023	200 000			Agriculture	adaptation	Assistance alimentaire et contribution au relèvement économique de la population (renforcement des capacités des producteurs pour une accessibilité des marchés plus rentables; Approvisionnement des vivres à 30% local).
Madagascar	Gouvernement de Madagascar	Accord-cadre de coopération	2022						
	Energy Assistance Monaco	Réhabilitation des installations électriques et/ou amélioration de la consommation énergétique de différentes structures accueillant des enfants et jeunes en situation précaire (phases 2015-2017, 2018-2019, 2020-2022)	2018-2019 2020-2022 2023-2025	55 840	66 000	66 000	Energie	atténuation	Amélioration de la consommation énergétique de la structures considérée - poursuite 2023
	Pôle JEF - ATIA	Education, accompagnement et épanouissement de l'enfance à l'adolescence dans 3 régions de Madagascar (phase 2016-2017, phase 2018-2020 et phase 2021-2023)	2018-2020 2021-2023	192 000	192 000		Education	atténuation	Sensibilisation aux enjeux du développement durable
	Père Pedro Akamasoa-Solarplexus	Accès à la lumière, Installation d'une unité mobile photovoltaïque	2017-2018				Energie	atténuation	Accès à la lumière par l'installation d'une unité mobile photovoltaïque
	Programme National de Lutte contre le Paludisme	Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme à Androhibe	2017-2019 2020-2023 2023-2025	15 000	15 000	15 000	Santé	adaptation	Lutte contre le paludisme - poursuite 2023
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)	Lutte contre la malnutrition aiguë des enfants dans le Sud de Madagascar soumis au changement climatique	2018				Santé	atténuation	Lutte contre la malnutrition aiguë des enfants dans le Sud de Madagascar soumis au changement climatique
	OMS	Renforcement du District de Santé à Saint Marie Palu = contribution 10.000 en 2019	2014-2019				Santé	adaptation	Lutte contre le paludisme

	PAM	Tambatra - projet intégré de lutte contre la malnutrition dans la commune de Fieferana	2019-2022 2023	200 000	310 000		Sécurité alimentaire	adaptation	Renforcement des activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, de la sécurité nutritionnelle et alimentaire en milieu scolaire, de la sécurité nutritionnelle et alimentaire des ménages - 2023
	GRET, ACF et AVSF	Tambatra - projet intégré de lutte contre la malnutrition dans la commune de Fieferana	2019-2022 2023						
	GRET	Programme d'éducation nutritionnel innovant en milieu urbain pauvre PENIM	2017-2021				Sécurité alimentaire	adaptation	Améliorer les pratiques et les connaissances nutritionnelles en milieu urbain pauvre
	1001 Fontaines	Consolidation du projet d'accès à l'eau potable Analanjrofo et Atsinanana	2019-2022 2023-2025	60 000		60 000	Eau	atténuation & adaptation	Soutien à la production locale et durable d'eau à Madagascar - reprise 2024
	Miarakap	Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar - 2 phases 2019-2020 - 2021-2023	2019-2020 2021-2023	66 000	66 000		Financement d'impact	atténuation & adaptation	Soutien à des entrepreneurs fort impact environnemental
	Fanainga	Appui à la société civile de Madagascar	2017-2022 2023-2025	100 000	100 000	100 000	Soutien associations oeuvrant pour la protection de l'environnement	atténuation & adaptation	Soutien à la société civile dont volet environnement - poursuite 2023
	GRET	Résilience agroécologie et nutrition à Ebana et Antsomontsoy	2022-2026	200 000	50 000	150 000	Sécurité alimentaire	Adaptation	renforcement de la résilience des populations par des actions combinées agroécologie et nutrition
	Fondation Mérieux	MITOMBO-2: « Matières Premières Locales, Transformation Alimentaire et Amélioration de la Qualité »	2022-2024	150 000	200 000	150 000	Sécurité alimentaire	Adaptation & atténuation	renforcement des filières agricoles locales produisant des matières premières de qualité, et soutien aux activités de transformation locale de ces matières premières agricoles
	Vahatra	Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région Vakinankaratra	2022-2024	80 000	60 000	60 000	Développement économique local	Adaptation & atténuation	Amélioration durable des conditions de vie des populations défavorisées par l'augmentation de l'autonomie financière, le développement d'AGR respectueuse de l'environnement (prêt financier "vert")
	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Fortification des aliments de base aux niveaux communautaire et national PHASE 2017-2019, 2021-2024	2017-2019 2021-2024	90 000	90 000		Sécurité alimentaire	adaptation	Transformation d'aliments produits sur place par les agriculteurs locaux (enrichissement par poudre de nutriments). Impacts: autosuffisance alimentaire, réduction des pertes alimentaires et développement d'un marché local porteur.
Lesotho	PAM	Food and nutrition assistance to pre-primary learners and linking of small holder farmers' agricultural production to the school feeding programme	2023-2026		150 000	150 000	Sécurité alimentaire	adaptation	Nouveauté sélection 2023 - soutien aux petits producteurs et mise en relation entre les écoles et les producteurs locaux
MAGHREB / MEDITERRANEE				580 000	865 000	640 000			
Tunisie	Gouvernement Tunisien	Accord cadre de coopération Tunisie - Monaco (2017)	depuis 2017				Transversal	atténuation & adaptation	Inclut dans ses axes prioritaires de coopération : le développement durable, et notamment la protection de l'environnement (dont la préservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques), et le développement économique local
	Shanti - Association de Gestion Durable de l'Oasis Ras El Ain Nafta (AGDOR)	Appui aux initiatives économiques et solidaires locales	2021-2023 2023-2025	50 000	60 000	60 000	Agriculture	atténuation & adaptation	Mise en place de projets structurants dans l'écotourisme et l'agro-écologie dans l'oasis de Nafta (parcelle de démonstration, boutique de maraîchage, valorisation des productions agricoles...), promotion de l'agro-écologie et de l'éco-tourisme, notamment auprès des jeunes - poursuite 2023
	Association de Gestion Durable Oasis Ras El Ain Nafta	Appui au développement économique de la population locale oasienne de Ras en Ain à Nafta	2018-2019				Agriculture	adaptation	Contribuer à la réhabilitation et à la préservation de l'Oasis Ras El Ain Nafta.
	PAM	Alimentation scolaire basée sur les achats locaux des groupements de femmes rurales et renforcement de la surveillance de la sécurité alimentaire des communautés	01/03/2022- 28/02/2025	100 000	100 000	100 000	Agriculture	Adaptation	Renforcer les capacités du Gouvernement Tunisien dans la surveillance & l'évaluation de l'insécurité alimentaire et du statut nutritionnel de la population et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des écoliers tout en appuyant la résilience et les moyens de subsistance des communautés locales

	ONU Habitat	Faire le quartier au féminin : Projet « Karamti ». Le site des potières de Hay Hlel comme point de départ pour aménager des espaces publics accessibles aux femmes, aux filles et aux enfants.	2023-2025		80 000	80 000	Urbanisme	Adaptation & atténuation	Nouveauté sélection 2023 - en plus de répondre aux manques d'espaces pour les femmes, les filles et les enfants l'espace public envisagé est en lien avec les problématiques des aléas du changement climatique et permet également une sensibilisation sur les différents domaines : Adaptation au changement climatique, résilience sociale et économique, loisir, éducation, sécurité, espaces publics, développement économique, droit au travail décent, espace vert, environnement.
	Istituto per la Cooperazione Universitaria Onlus (ICU)	Appui au développement des microentreprises du secteur agro-alimentaire et création d'opportunités d'emploi dans les zones désavantagées de la Tunisie	2021-2023	125 000	25 000		Agriculture	atténuation & adaptation	Renforcement du tissu entrepreneurial de filières du lait, légumes, dattes, oléicole, herbes aromatiques et médicinales, soutien à la création de start-ups de services d'assistance technique pour PME agroalimentaires
Liban	Fondation Mérieux	Meliban II Centre de santé Mère Enfant	2021-2023	125 000	130 000		Santé	atténuation & adaptation	Une des sources d'électricité va reposer sur du solaire
	ICU Liban	Projet TESSA - Sustainable and inclusive economic growth in Lebanon through the development of MSMEs and the promotion of full, decent and qualified employment	2023-2025		100 000	100 000	Accès au travail décent	Adaptation	Nouveauté sélection 2023 - appui notamment à 4 coopératives féminines (agriculture et agroalimentaires)
	Fair trade lebanon	food for Akkar : renforcement de la sécurité alimentaire au Akkar par l'amélioration des capacités de production des agriculteurs et un meilleur accès à la nourriture pour les communautés vulnérables	2022-2024	100 000	100 000		Sécurité alimentaire	Adaptation	Améliorer l'adaptation au changement climatique et la gestion durable des systèmes agroalimentaires et des ressources naturelles* par la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles grâce à une agriculture plus durable.
Maroc	Kane Ya makane	Tanourir + et Tanourir Essaimé Phase IV programme éducatif et artistique	2017-2023	80 000	70 000		Education	Adaptation	Enseignements dédiés à l'environnement
	IECD	Projet d'insertion socioprofessionnelle des jeunes par la formation professionnelle dans les métiers de l'énergie et de la maintenance, au Maroc – « Projet Graines d'espérance »	2017-2019				Formation professionnelle	Adaptation	Formation aux énergies renouvelables
	FAO	Programme de réduction des pertes alimentaires pour les filières des dattes figues et pommes dans les systèmes oasiens	2019-2021-2023-2025		100 000	200 000	Agriculture	atténuation & adaptation	Lutte contre les pertes agricoles, valorisation des produits agro-alimentaires - poursuite 2023
	Groupe SOS Maroc	Projet NAFASS parcours de formation et d'insertion professionnelle inclusive aux métiers de la restauration	2023-2025		100 000	100 000	Accès au travail décent	atténuation & adaptation	Nouveauté sélection 2023 - Sensibilisation à la restauration durable
Autres				65 000	30 000				
Mongolie	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	Renforcement des capacités des structures non étatiques locales en milieu rural, en vue de l'amélioration et de la pérennisation de l'élevage familial nomade et de l'emploi dans les centres ruraux en Arkhangai	2015-2018				Agriculture	Adaptation	Renforcer et élargir les techniques des éleveurs nomades relatives à la conduite de leurs troupeaux, renforcer la filière de fibre de yak, renforcer le secteur maraîcher de l'Arkhanai, évaluer la situation énergétique de l'habitat nomade.
Maroc-Tunisie-Liban	Aix-Marseille Université	Master « Transition des Métropoles en coopération en Méditerranée »	2022-2023	40 000	30 000		Education et protection de l'enfance	Atténuation/ adaptation	Prise en compte du changement climatique dans les apprentissages d'urbanisme.
/	LES AMIS DU TEMPS PRESSE	12ème édition du FESTIVAL CINEMA FOR CHANGE	2022-2023	25 000			Sensibilisation	Adaptation/ atténuation	Sensibilisation aux enjeux des ODD dont réchauffement climatique
Cameroon	WALKING FOR KIDS	Renforcement de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes – phase 2	2020-2022				Accès au travail décent	Adaptation	Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans un secteur porteur en développement dans le pays : les énergies renouvelables.
Multi				400 000	100 000	500 000			
Sahel	Organisation Mondiale de la santé (OMS)	OMS - Accélérer l'élimination du paludisme dans la région du Sahel	2016-2018 2019-2025	400 000		400 000	Santé	Adaptation	Améliorer la coordination des interventions de lutte contre le paludisme et d'accélération de l'élimination, soutenir les efforts visant à accélérer l'élaboration et l'adoption de politiques et de stratégies de lutte contre le paludisme à fort impact, renforcer le partage d'informations sur la surveillance du paludisme et l'utilisation des données sur le paludisme pour la prise de décision dans les pays cibles, renforcer les capacités institutionnelles des programmes de lutte contre le paludisme

Sahel	I&P conseil	« Accélération des innovations environnementales portées par les PME »	2023-2025		100 000	100 000	Accès au travail décent	Atténuation/ adaptation	Nouveauté sélection 2023 - I&P Conseil veut mettre en place un programme d'accélération pour des PME sahéliennes engagées sur les innovations environnementales (accès à l'énergie, traitement des déchets, économie circulaire, agriculture...). La cible porte sur 10 à 15 PME sahéliennes par an (soit 30 à 45 PME sur les 3 ans), matures, qui veulent passer à l'échelle pour accéder à des financements supérieurs à 300k€.
URGENCE				30 000	30 000	30 000			
/	URD	Apprendre et innover face aux crises Phase II	2020-2022 2023-2025	30 000	30 000	30 000	Action humanitaire	Adaptation	Travaux thématiques sur l'environnement et les défis posés par le changement climatique en vue d'appuyer les acteurs de l'humanitaire pour qu'ils développent et maîtrisent des outils et connaissance pour améliorer leurs pratiques. (poursuite prévue pour 2023)
	OI	urgences co bénéfice climat (PAM Burkina intégré en 2018)							
	ONG / OSI	urgence co bénéfice climat					Prévention des désastres	Adaptation	
	Ministères et ONG locales	urgence co bénéfice climat							
TOTAL				5 580 840	5 569 000	4 036 000			

2022

2023

2024